



ACADÉMIE DE POITIERS
Département de la Charente
Site de La Couronne



Pôle de ressources numériques
Château de l'Oisellerie
16400 La Couronne
05 45 67 31 73
<http://moodle2.oisellerie.org>

Le pôle départemental de ressources numériques de Canopé Charente

Le pôle TICE / L'Atelier Canopé	2
L'accompagnement académique	3
La coordination des ATPR des lycées	3
Le dispositif ATP des collèges	4
Le Pôle Ressource TICE 1er degré	5
L'équipe d'assistance 1er degré	6



Le pôle TICE / L'Atelier Canopé

En 2014-2015 le pôle TICE évolue pour intégrer l'**Atelier Canopé**¹, un espace de découverte, de formation et de partage autour du numérique.



Son action s'inscrit dans le cadre de la stratégie numérique de la refondation de l'école et du réseau Canopé, ainsi que dans le partenariat passé avec le Conseil Général de la Charente.

Ingénierie éducative et projets départementaux

Études, rédaction, mise en œuvre et accompagnement des plans d'équipement départementaux pluriannuels PI@net. S'appuyant sur les travaux et dossiers de l'ingénierie éducative de la tête du réseau Canopé du Futuroscope, les référentiels du ministère, et sa propre veille technologique, le service apporte conseils et documents d'information aux enseignants et personnels de direction du département. En particulier, il propose les études de réseaux informatiques et d'équipements en liaison avec les collectivités territoriales. Il peut aussi participer aux Comités de Pilotage numériques sur sollicitation des chefs d'établissement.

Impulsion et accompagnement des usages du numérique dans les collèges et lycées

En liaison avec le Département Accompagnement des Usages de la Direction du Numérique de l'Académie de Poitiers, Canopé accompagne le développement des usages pédagogiques des réseaux, des ENT, des sites et blogs d'établissements, des plate-formes d'e-learning et des usages mobiles (tablettes).

Actions d'animation et de formation

Le service organise et encadre des ateliers et actions de formation qui ont lieu au centre de ressources ou dans les établissements scolaires.

La plupart des ateliers au centre sont intégrés au Plan Académique de Formation. Il est conseillé de s'inscrire en début d'année scolaire pour garantir l'existence de l'atelier, mais il est possible de s'y inscrire jusqu'à une semaine avant avec l'accord du chef d'établissement.

Démonstrations et prêts de matériels innovants, découvertes de ressources

Tablettes numériques, tableaux interactifs et écrans tactiles, netbooks, clients légers... à des échelles variables : de la simple découverte individuelle au prêt plus long dans le cadre d'un réseau d'établissements.

Mise en place et suivi des projets innovants en partenariat avec le département

Le Conseil Général de Charente finance depuis plusieurs années des projets gérés par Canopé : Veille pédagogique et technique, commission de choix, accompagnement pédagogique, bilan.

Site internet de support et d'échanges

<http://moodle2.oisellerie.org> : l'adresse à retenir pour trouver des tutoriels et supports de formation pour les enseignants, un espace d'échanges et de ressources pour les professeurs RUPN, une base de connaissance technique pour les ATP, et un espace d'information aux parents pour l'ENT I-cart.

¹ L'atelier Canopé, c'est :

- un lieu de présentation de l'offre numérique éducative, de consultation ou de prêt de ressources multisupports, un espace de visionnage ou encore un kiosque de ressources numériques;
- un lieu d'animations et d'événements éducatifs aux formats multiples, favorisant le questionnement, le partage, la mutualisation et l'innovation pédagogique;
- un lieu de formation à la culture, aux médias numériques, aux usages du numérique éducatif;
- un lieu d'expérimentations pédagogiques proposant des situations réelles et expérimentant le numérique dans un cadre d'enseignement et d'apprentissage;
- un lieu de recherche et développement, d'innovation et de prospective, pour concevoir et tester de nouveaux produits et services.

<http://www.reseau-canope.fr/presentation-nouvelles-offres>

Suivi de BCDI et du portail documentaire E-sidoc

En coordination avec l'équipe des ressources documentaires de Canopé, une aide au paramétrage et à l'utilisation des logiciels de recherche documentaire de Canopé Poitiers largement diffusés dans les établissements scolaires est proposée aux utilisateurs.

Assistance téléphonique 1^{er} et second degré

En liaison avec les équipes du Pôle TICE 1er degré, une assistance téléphonique fonctionne du lundi au vendredi de 9 H à 12h et de 14 H à 17h00, au 05 45 67 31 73

Location de salles

En dehors des périodes de réservation des stages institutionnels, le pôle TICE gère trois salles de formations équipées d'ordinateurs, vidéoprojecteurs et de tableaux interactifs.

Vos interlocuteurs

- Emmanuel Aligé, responsable (emmanuel.alige@ac-poitiers.fr, 05 45 67 31 78)
- Mehdi Kalai, formateur (mehdi.kalai@ac-poitiers.fr, 05 45 67 08 47)

L'accompagnement académique



Cette année, la coopération avec le rectorat est renforcée grâce à la présence à mi-temps d'une enseignante du département Accompagnement des Usages de la Direction du Numérique, pour mieux mettre en œuvre au niveau local la politique numérique pédagogique de l'académie.

Contact : Sophie Daridon sophie.daridon@ac-poitiers.fr

La coordination des ATPR des lycées



La coordinatrice des ATPR (Assistants Technico-Pédagogiques de la Région) est aussi présente au centre, ce qui permet un meilleur échange d'informations pour rendre des services plus adaptés aux lycées.

Contact : Frédérique Bonnard : frederique.bonnard@ac-poitiers.fr

Le dispositif ATP des collègues

Assistants Technico-Pédagogiques



Dispositif créé en 2004, avec maintenant 17 techniciens : 16 qui interviennent dans les collèges du département et 1 coordonnateur référent. Pilotés par le pôle de ressources numériques sous la responsabilité du directeur de Canopé Charente, leurs missions viennent compléter celles de Canopé et du DAMA (Dispositif d'Assistance et de Maintenance Académique).

Contact: Didier Boisard, coordonnateur ATP didier.boisard@ac-poitiers.fr, 05 45 67 08 50

MISSIONS DES ATP

Assistance Technique :

- Maintenir le bon fonctionnement du réseau de l'établissement, en particulier, participer à son administration en liaison avec le professeur RUPN sous l'autorité du Comité de Pilotage.
- Veiller aux sauvegardes et aux mises à jour systèmes et antivirus.
- Installer les applications pédagogiques, en liaison avec le professeur RUPN.
- Remplir et veiller au bon usage du cahier de réseau et au suivi du parc informatique et des licences.
- Intervenir sur les systèmes sous l'autorité du Comité de Pilotage et du Chef d'établissement dans la cohérence des préconisations départementales et académiques.
- Assurer la liaison avec le référent ATP pour les problèmes de maintenance matérielle sur les postes. Pour les postes anciens, si un ATP peut intervenir pour un dépannage simple, il n'est pas dans ses attributions de remettre en état des parcs en mauvais états ou obsolètes, il peut cependant faire la liaison avec une entreprise informatique.
- Aider les agents ATEE à accéder au système d'information du département.

Assistance Pédagogique :

- Apporter de l'aide sur les logiciels installés dans les établissements scolaires et en particulier dans les domaines pluridisciplinaires.
- Participer aux actions d'animation informatique de l'établissement (animation auprès des enseignants, aide aux projets transversaux).
- L'ATP ne donne pas de cours aux élèves, il peut cependant accompagner un enseignant.

- **L'assistance aux services administratifs** (applications nationales, sécurité) est du ressort du **DAMA** (Dispositif d'Assistance et de Maintenance Académique) – Cf. courrier de la Rectrice de l'Académie de Poitiers du 14 septembre 2009. Contact : assistance@ac-poitiers.fr, 05 16 52 66 86 Exceptionnellement un ATP peut apporter une aide, de courte durée, piloté par un membre du DAMA.
- Concernant les **applications de vie scolaire**, les ATP n'ont pas pour mission ni la saisie de données, ni les extractions ou remontées d'informations, ni les sauvegardes. L'aide des ATP peut être sollicitée pour un redémarrage de serveur ou pour une participation à l'installation avec un membre du DAMA ou de la direction du Numérique.

Le Pôle Ressource TICE 1er degré



Créée à la naissance du plan IPT, l'Équipe Départementale d'Animation en Informatique Pédagogique est devenue le Pôle Ressource TICE 1er degré. Elle assure le suivi de l'informatique pédagogique dans le département.

Ses missions, définies alors, consistaient à élaborer des documents pédagogiques, assurer la formation des personnels du premier degré et animer des ateliers avec les enfants dans les écoles.

Aujourd'hui, ses missions initiales se poursuivent en liaison avec les équipes de circonscription. Au-delà, l'équipe s'investit dans la création de documents de formation ou de fiches pédagogiques, dans les animations du mercredi après-midi, les accueils de classes et le suivi de projets sur le terrain.

Les animateurs TICE

Eric Deveyneix : Conseiller pédagogique départemental TICE

Pierre Bouton : circonscription de Confolens

Emmanuelle De Brix : circonscription d'Angoulême Nord

Stéphanie Gazeau : circonscription de Cognac

Cédric Mias : circonscription d'Angoulême Est

Sébastien Papineau : circonscription d'Angoulême Sud

Ces animateurs en informatique, relevant de l'autorité de l'Inspecteur d'Académie, sont basés dans les locaux du CDDP au Château de l'Oisellerie à La Couronne. Ils sont joignables le matin au 05 45 67 31 73.

Animations dans les classes

Sur simple demande, le Pôle Ressource TICE intervient dans les classes autour de projets pédagogiques utilisant les nouvelles technologies. De l'informatisation des BCD au journal scolaire en passant par l'utilisation du multimédia, ses animateurs apportent un soutien aux maîtres qui s'engagent dans ces voies.

Conseil en équipement

En liaison avec le pôle TICE du CDDP, le Pôle Ressource TICE peut participer à un conseil d'école pour aider à choisir les équipements informatiques les mieux adaptés à un projet.

Formation

Il peut être sollicité pour encadrer les actions se rapportant aux nouvelles technologies, dans le cadre du Plan Départemental de Formation.

Suivi de projets longs de classes

Pour des projets longs de classes (création d'un journal, d'un produit multimédia...), l'action de l'équipe peut s'étaler sur trois ans au maximum : un soutien lourd la première année pour la mise en place du projet et la formation, une aide plus légère la seconde et une assistance ponctuelle la troisième année.

Maintenance logiciels

Au delà de l'assistance téléphonique, un membre de l'équipe peut se déplacer dans une école pour apporter de l'aide à l'utilisation pédagogique ou à la configuration d'un logiciel.

L'équipe d'assistance 1er degré

Plus de 20 ans d'expérience au service des écoles de Charente

Une offre globale

Une maintenance comprenant pièces, main d'œuvre et déplacement. Cette prestation offre de plus la reconfiguration des stations dans le cadre des préconisations de l'Éducation Nationale. L'équipe peut aussi assurer une assistance serveur et PC portables.

Une équipe de techniciens formés

L'équipe travaille en étroite collaboration avec le PRTICE qui apporte le complément pédagogique, et l'assistance de terrain. Les techniciens sont également régulièrement informés des projets de l'Éducation Nationale et sont donc à même de donner des conseils en matière d'équipement.

Un principe

La mutualisation du risque permet d'offrir le même service à toutes les écoles de Charente. Le même tarif, particulièrement étudié pour toutes les écoles, quelle que soit leur localisation.

Un dispositif de prêt

Des matériels sont prêtés dans les cas de panne non résolues sur site et nécessitant une immobilisation longue en atelier.

Des délais d'intervention rapides

La prise en charge dans les meilleurs délais est une préoccupation constante de l'équipe. Une permanence téléphonique permet de recevoir les demandes des établissements du lundi au vendredi de 9 H à 12h et de 14h00 à 17h00, au 05 45 67 31 73

